

Sur le site

www.asric-site.ch

www.asric-site.ch

Vous y trouvez:

- ↳ La possibilité de vous inscrire à l'ASRIC
 - ↳ Les événements à venir
- ↳ Une adresse pour communiquer avec le comité
 - ↳ Un cahier des charges des cliniciens(ennes)
 - ↳ Un référentiel de compétences
- ↳ Des liens vers divers milieux de formation



ASRIC

Assemblée Suisse Romande des Infirmières/iers Cliniciennes/iers

Réseau de ressources et de compétences
cliniques en soins infirmiers dans les différents milieux
professionnels de la santé

ASRIC
Assemblée Suisse Romande des Infirmières/iers Cliniciennes/iers

Êtes-vous membre ?
Souhaitez-vous le devenir ?

Effectuez votre inscription en ligne où vous trouvez
le bulletin de versement pour vous acquitter des montants suivants :

CHF 30.- membre ASI CHF 60.- non membre ASI

Groupe d'Intérêts Communs de l'Association Suisse des Infirmier(e)s



Que fait l'infirmier(e) clinicien(ne) ?

Elle/Il exerce sa spécialisation dans le cadre de l'amélioration de la qualité des soins du service dans lequel elle/il travaille, en tenant compte de l'équipe soignante, du patient et de l'institution.

Sa spécificité est de soigner, accompagner, élaborer, développer, organiser, coordonner, analyser.



Activités

Les membres de l'**ASRIC** se rencontrent plusieurs fois par an pour des présentations de travaux de recherche, des partages d'expériences et connaissances professionnelles, des animations de stand lors de congrès en Suisse et à l'étranger.

Organisation

L'**ASRIC** est gérée par un comité et des vérificateurs de compte. En fonction des besoins, des groupes de travail sont constitués. Financièrement, le budget est assuré par les cotisations de ses membres et les dons d'entreprises de matériels médicaux et produits pharmaceutiques.

Objectifs

Le groupe d'intérêts communs **ASRIC** s'emploie à :

- ↳ Développer et promouvoir le rôle de l'infirmière clinicienne dans la santé publique
- ↳ Promouvoir la spécialisation d'infirmière clinicienne
- ↳ Evaluer et définir les besoins professionnels des membres
- ↳ Représenter les intérêts professionnels de ses membres
- ↳ Développer la solidarité et la collaboration sur le plan professionnel en constituant un réseau entre les membres et en pluridisciplinarité
- ↳ Participer aux travaux de recherche en soins infirmiers et leur intégration dans la pratique
- ↳ Développer des réseaux de collaboration avec des organes, des commissions de l'ASI et autres organisations
- ↳ Prendre position sur des problèmes touchant les infirmières cliniciennes
- ↳ Organiser des formations continues
- ↳ Participer à des manifestations

Buts

La priorité de l'**ASRIC** est de rassembler et de mettre en contact les infirmières cliniciennes, spécialistes cliniques et étudiantes en clinique autour de thèmes d'intérêts communs afin de permettre ainsi le développement de cette spécialisation.

Le but du groupe d'intérêts communs **ASRIC** est le développement de la compétence clinique et des réseaux de collaboration avec des organes d'intérêts communs ainsi qu'avec d'autres Groupes d'Intérêts Communs de l'ASI.